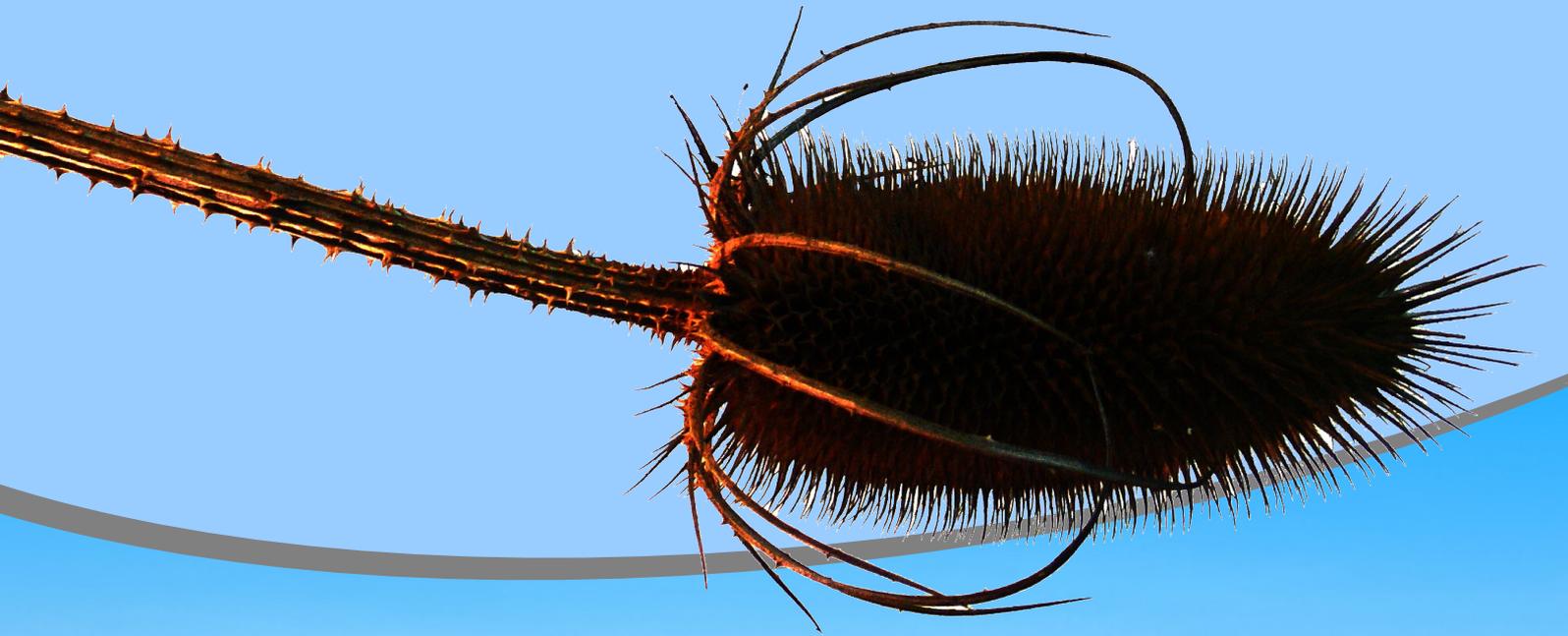


Le Petit Chardon



2009

Journal de la commune de Chardogne

Avoir des projets, les mener à terme et les concrétiser permet de garder espoir en l'avenir dans une période économique difficile.

En 2009, un dynamisme partagé par l'équipe municipale a permis de faire avancer les différentes actions ci-dessous :

Carte communale :

L'élaboration de la carte communale est engagée. Ce document d'Urbanisme est désormais indispensable et obligatoire. Pour ce projet chacun d'entre vous sera amené à donner un avis lors de l'enquête publique et il devrait être terminé pour fin 2010.

Enseignement :

Une seconde classe s'est ouverte au sein du RPI en 2009 et c'est à CHARDOGNE où un bâtiment était disponible qu'une nouvelle institutrice enseigne. Ce sont maintenant plus de quarante élèves qui fréquentent l'école communale depuis septembre dernier.

Pour 2010, là aussi des changements s'annoncent avec le projet École Numérique Rurale mené par l'Inspection Académique et financé en partie par le budget communal. Cela permettra aux élèves de s'approprier les outils informatiques de demain.

Assainissement :

J'ai sollicité les services de la CODECOM et obtenu après de nombreuses démarches que le dossier de zonage soit engagé en 2010. Cette étude préalable incontournable est enfin acceptée depuis décembre 2009.

Animation du village :

Nous avons connu un temps fort et mémorable avec la journée village en fête organisée en partenariat avec l'Office de Tourisme le 14 juin 2009. Plus de 2000 visiteurs ont pu apprécier la qualité et la diversité des expositions proposées et pour beaucoup d'entre eux, découvrir aussi notre commune. Je peux déjà vous l'assurer, nous reconduirons quelques divertissements en cette année 2010 .

Les fêtes de fin d'année sont pour chacun d'entre nous un moment pour se retrouver en famille, un moment pour faire le bilan de l'année écoulée et se projeter dans l'avenir mais aussi pour ne pas rester indifférent à certains de nos proches qui peuvent être dans la difficulté.

Je profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes de bonne volonté qui participent et s'impliquent activement à la vie de la commune.

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux.

Bonne et heureuse année 2010 !

Benoit HACQUIN



Sommaire

Budget

Etat civil

Patrimoine

L'église de Chardogne

La fête du patrimoine de pays

Vie Scolaire

Le Chardon Actif

L'équipe paroissiale

L'association Fêtes et Loisirs

Sport et Voyage

Deux Chardonnerais en Afrique du Sud

Un trek dans le desert

Les 24h du Mans en Rollers

Un Chardonnerais Champion de tir

Les couleurs de Chardogne

Vie Pratique

Compte Administratif 2008

Le Conseil Municipal accepte le compte administratif 2008 qui s'équilibre en section d'investissement à **34 113, 73 €** et qui, en section de fonctionnement, laisse apparaître un excédent de **240 267,98 €**.

Budget Primitif 2009

Le Conseil Municipal accepte le budget primitif 2009 qui s'équilibre en section d'investissement à **74 784,00 €** et qui, en section de fonctionnement, laisse apparaître un excédent de **215 852,00 €**.

Taxes locales 2009-11-26

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux des taxes locales 2009 qui restent les suivants :

-Taxe d'habitation :	6,88%
-Taxe foncier bâti :	14,05%
-Taxe foncier non-bâti	22,54%

Etat civil**Naissances**

Lilou Mercier née le 13 juin 2009

Emilien Paymal né le 13 octobre 2009

Elsa Maquet-Veltin née le 8 novembre 2009

Mariages

Laetitia Rucard et Noam Léopold le 08 août 2009

Chloé Hacquin et Jean-Baptiste Arnould le 05 septembre 2009

Décès

néant

Travaux et achats 2009

Achat tracteur tondeuse	4249,15 euros	TTC
Installation compteur EDF (forains)	721,91 euros	TTC
Réhabilitation salle de classe	5585,88 euros	TTC
Achat d'une débroussailleuse portative	452,00 euros	TTC
Achat mobilier salle du Conseil Municipal	3791,82 euros	TTC
Achat mobilier pour l'église	1018,63 euros	TTC
Réfection des peintures du secrétariat	1586,67 euros	TTC
Assainissement pluvial, rue de la Petite Chardogne	1951,87 euros	TTC
Matérialisation de passages piétons	2080,00 euros	TTC



Aménagement aux abords du chemin de Coutrot



Probablement issue de la chapelle de Saint Sébastien fondée par les seigneurs de Chardogne, l'église a été bâtie en plusieurs étapes :

le chœur date de l'époque romane, au XII^{ème} siècle . L'autel à retable, en chêne sculpté, est de style Louis XV. Il comporte un médaillon représentant le sacrifice d'Abraham. Il provient de l'abbaye de Sainte Hoïlde.

Sur la gauche de l'autel, on peut voir « l'évier » dans lequel le prêtre versait les restes d'eau après la messe.

l'avant chœur est du XIII^{ème} siècle ;

les chapelles de style ogival, du XIV^{ème} (chapelle Saint nicolas actuelle) et XV^{ème} siècle (chapelle de la vierge).

La clé de voûte de la chapelle Saint Sébastien (à gauche du chœur) présente encore un écusson mutilé qui portait les armoiries de la maison de Chardogne. Cette chapelle, fondée par les seigneurs de Chardogne était autrefois séparée de l'église par une grille. Elle avait ses ornements et sa cloche.

L'autel Saint Sébastien a été vendu à la révolution et remplacé en 1846 par celui de Saint Nicolas qui, auparavant, était adossé à l'arc-boutant devant l'autel de de la vierge (à droite du chœur).

Un grand tableau représentant le baptême de Clovis est posé contre le mur, à l'emplacement du banc des châtelains.

la nef fut d'abord surmontée d'un dôme, remplacé en l'an XII (1804) par une toiture à deux pentes (nord et sud), réalisée par François Savanne, charpentier à Varney pour 190 francs. On remarque, à l'intérieur de la nef un curieux mélange de deux styles architecturaux : l'art roman et l'art gothique, chacun représenté le long de cette nef par des arcs arrondis ou des arcs brisés. Les différentes statues que l'on peut voir dans cette nef ont toutes été offertes à l'église par des familles du village.

La chaire à prêcher, comme l'autel et la plupart des bancs, provient de l'abbaye de Sainte Hoïlde.

On ajouta la seconde nef(bas-côté), probablement vers 1747. Une troisième était prévue mais n'a jamais été ouverte.

Le portail et le clocher ont été restaurés en style XIII^{ème} ; le clocher actuel a été construit en 1869 avec une flèche octogonale en charpente, flanquée de deux clochetons. Une horloge à deux cadrans fut posée en 1877 ; elle valait, à l'époque 1 300 francs. Puis la nef fut relevée en 1875 pour accorder l'ensemble avec le clocher qui mesure 35 m. Puis, au fur et à mesure des moyens, on relève les chapelles et le sanctuaire.

Célébrité locale, le docteur Jean Levrechon est né à Chardogne. Il fut médecin du duc de Lorraine et annobli en 1601, maire de Bar le Duc de 1 622 à 1 625. Il demanda à être enterré, et le fut probablement, dans l'église de Chardogne.

Son fils, Isidore Levrechon, savant jésuite et mathématicien, conduisit des études sur la force motrice de la vapeur. Il fut recteur du collège Gilles de Trêves en 1 631 et mourut en 1 670.



De plus la visite se poursuivait dans les rues du village avec l'atelier du maréchal ferrant, le travail d'un sculpteur de pierre et l'exposition de véhicules anciens. Ensuite les animations proposées par l'oiselier Christophe Lechaudel et son cousin Hubert Desaint apiculteur ont enchanté petits et grands dans la grange aménagée pour l'événement... sans oublier la chasse aux trésors pour les enfants et les promenades en calèche.

A l'instigation de l'Office Intercommunal du Tourisme, et dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays, Chardogne a connu un week end très animé le 14 juin dernier, l'association Détente et Loisirs organisait ce même jour la brocante annuelle.

Le samedi soir, l'église Saint Rémi accueillait les musiciens de l'Harmonie de Fains Vél. Ceux-ci, sous la direction de Jean Marie Larcelet, ont enchanté tous les mélomanes par leur très belle interprétation de nombreux morceaux de musique et ont été chaleureusement applaudis.

Le lendemain a eu lieu la plantation de groseilliers à fleurs, ces arbustes étant le dénominateur commun des différentes communes de la CODECOM, suivi par l'intronisation du Maire dans l'Ordre des "Gousteurs de Groseilles". Un vin d'honneur à base de vin de groseilles, comme il se doit, a réuni les personnalités de l'intercommunalité et les habitants du village.

L'orchestre du Jazz band finnois et des danses folkloriques ont ensuite ravi les oreilles et les yeux des très nombreux badauds.

De nombreuses animations s'organisaient autour du patrimoine de Chardogne. Plus de 2000 visiteurs ont pu participer à la montée au clôcher, visiter l'église et l'exposition artistique dans la salle des fêtes, découvrir le pigeonier très particulier de Régine Beaumet ou voir le pressoir imposant mis en valeur par la famille Jeannesson Jean Louis.



du maréchal-ferrant, observer le travail d'un sculpteur de pierre, d'un oiselier et d'un apiculteur, suivre la visite du patrimoine chardonnerais, admirer l'exposition de véhicules anciens, ... sans oublier la chasse au trésor pour les enfants et les promenades en calèche.

La météo s'étant montrée tout à fait clémente, la buvette et la restauration de l'association Détente et Loisirs ont été prises d'assaut.

L'aide de l'Office de Tourisme a été déterminante pour la réussite de cette journée qui n'aurait toutefois pas pu avoir lieu sans l'implication sans faille de toutes les personnes bénévoles.

Un grand merci à tous.

Ouverture d'une nouvelle classe à Chardogne
L'augmentation des effectifs, le dynamisme du RPI et la qualité des enseignantes ont permis l'ouverture d'une nouvelle classe à Chardogne. Après réfection d'une salle de classe, l'école a accueilli une nouvelle enseignante, Aurélie Fourier, qui se charge des 22 élèves de CM1-CM2, tandis qu'Isabelle Stock encadre 18 enfants de CE2 tout en assurant la direction.

Répartition des classes

	LAIMONT	NEUVILLE	CHARDOGNE	TOTAL
Enseignantes	Mme Mansuy Mme Dhulut Atsem	Mme Picamal	Mme Stock Mme Fourier	
Classes	PS, MS, GS	CP CE1	CE2 CM1 CM2	
	24 et 20 él.	24 élèves.	18 et 22 él.	108 élèves
Horaires	8 h 30 - 11 h 30 13 h 45 - 16 h 45	8 h 30 - 11 h 30 13 h 45 - 16 h 45	8 h 30 - 11 h 30 13 h 30 - 16 h 30	

Sorties pédagogiques en 2008/2009

L'école de Chardogne est allée visiter la ferme pédagogique de Sonvaux, aux Eparges. Les enfants y ont pratiqué des activités équestres : voltige, balade en carriole, pansage, atelier cuir, visite de la ferme.

L'école de Neuville a profité d'une visite à l'opéra de Nancy pour observer le travail des danseurs puis les enfants ont admiré les animaux de l'aquarium et le parc de la Pépinière.



Ferme pédagogique de Sonvaux



Action contre la faim

L'école de Laimont est allée à la ferme pédagogique de Woimbey où les enfants ont observé les animaux, fabriqué du beurre et procédé à des semis.

L'ensemble du RPI a participé à la Course contre la Faim, action qui a sensibilisé les élèves au problème de la faim dans le monde et leur a permis de collecter 1 700 € après avoir fourni le meilleur d'eux-mêmes.

L'Equipe Relais, composée de mesdames Mauricette Loupmon, Geneviève Pérignon, Bernadette Léchaudel, secondées par monsieur Joseph Milési et la sacristine Elisabeth Colson, informe les paroissiens que, en raison du manque de chauffage à l'église de Fains les Sources, une messe sera dite en moyenne une fois par mois, le dimanche, cet hiver, à Chardogne.

A cela s'ajoutent les célébrations habituelles, chaque troisième mardi du mois.

Exposition de crèches d'ici et d'ailleurs

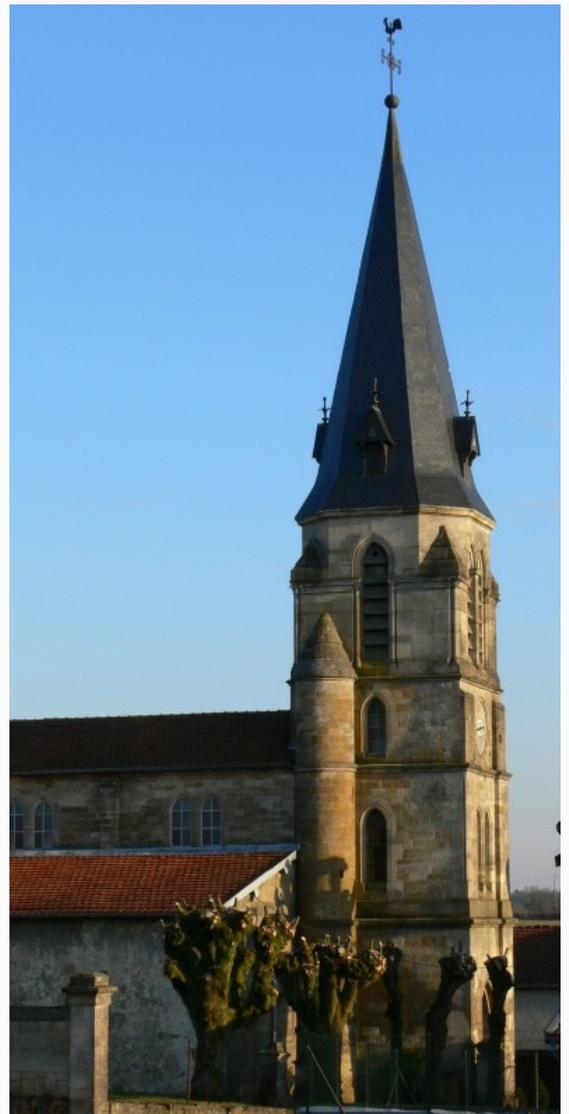
L'exposition de crèches dans l'église du village, organisée par l'Equipe Relais aidée de Clotilde et Béatrice Pierre, en janvier dernier, a connu un vif succès.

Toutes plus belles et plus originales les unes que les autres, en feuille de bananier, en pierre de savon, en plâtre, en porcelaine, ... elles ont émerveillé les nombreux visiteurs et leur ont fait découvrir différentes représentations de la nativité à travers le monde.

Ces crèches, dont plusieurs avaient été prêtées par Clotilde Pierre, étaient très joliment mises en valeur dans des décors conçus par Christophe Léchaudel, sans oublier les enfants du catéchisme qui n'ont pas manqué d'imagination par leurs confections de crèches et de dessins.



**Départ de Mr l'Abbé Michel SERMÉ, Arrivée
de Mr l'Abbé Jean Pierre GUERY**



Malgré une température très fraîche, les visiteurs n'ont pas boudé leur plaisir et la recette de cette journée, 640 €, est allée au Burkina Faso, le pays de naissance du prêtre Michel Sermé. Celui-ci a d'ailleurs fait parvenir à l'Equipe Relais une lettre de remerciements de l'association Munganalé, de Ouagadougou, dans laquelle les femmes du village de Bassan disent leur joie pour ce don: en effet, il va leur permettre d'acheter une machine qui leur facilitera grandement leurs tâches quotidiennes de piler le mil, le sorgho, le maïs et autres.

Une belle et bonne action due à une équipe dynamique et disponible.

Les années se suivent et se ressemblent. Les membres de l'Association « Détente et loisirs » et son Président F. Delassue ont encore fait preuve d'ingéniosité pour animer notre village cette année !

L'Association a organisé un Concours de Pétanque, permettant ainsi aux habitants de passer une agréable après-midi dans le centre du Village.



Puces 2009

Lors de la brocante du 14 Juin, les membres ont aussi rassemblé une foule de visiteurs, se promenant dans tout le village et flânant au gré des stands. Cette journée fut une belle réussite !

Le soleil était encore au rendez vous le 15 Août. Les Vététistes et les marcheurs ont ainsi montré leur talent sportif dans la campagne alentour. Et, en guise de récompense, un repas leur fut servi à la cabane de Chasse !

Après l'effort, le réconfort !

Lors de la fête foraine, la buvette permet ainsi aux parents de se désaltérer pendant que les enfants s'amuse sur les manèges.

Il y a eu aussi la soirée Beaujolais, avec Dégustation de ce fameux vin accompagné de charcuterie. A consommer avec modération, bien sûr !

L'association de chasse l'ALOUETTE organisait début juillet son repas annuel. C'est à la loge que Julien DELASSUE le Président et ses nemrods ont régalé plusieurs dizaines de convives.

Merci à tous les membres et aux habitants du village pour leur participation.



Le lavoire s'expose !



Tableau de Mr PERRIN



Tableaux de Mme SISSLER



Avion de Mr JEANNESSON

En bref

Des aînés choyés :

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nos aînés se sont vus remettre un beau colis de spécialités de la région. Ce fut l'occasion pour les élus de rencontrer dix-huit personnes seules et dix-huit couples et de perpétuer ainsi de bonnes relations entre toutes les générations et la municipalité. L'accueil reçu fut partout très chaleureux.

Fête nationale:

Malgré une météo capricieuse, l'invitation de toute la population à la soirée du 13 juillet a remporté un franc succès. L'apéritif et le barbecue ont connu leur habituel succès. Hélas, la pluie n'a pas permis l'organisation du défilé aux flambeaux et du feu d'artifice pourtant attendus avec impatience par les petits comme les grands. (Mais ce ne fut que partie remise, la belle soirée du 15 août ayant permis de rattraper ce contre temps).



Célébration du 11 Novembre

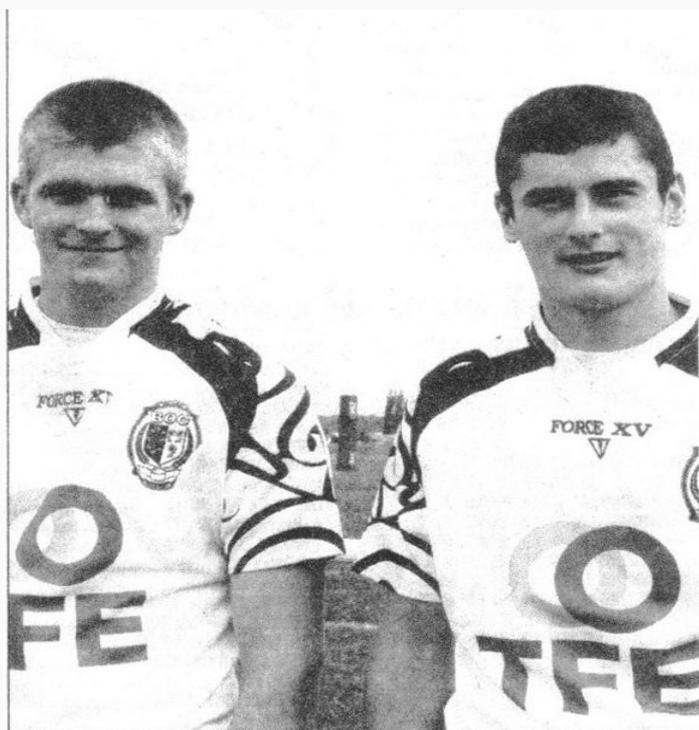
Broderie Mme JEANNIN



Toutefois, les chardonnerais ont pu terminer de fêter la prise de la Bastille en dansant toute la nuit sur des airs populaires et entraînés par un super D.J.

Célébration du 11 Novembre:

Le Conseil Municipal a décidé de commémorer l'armistice du 11 novembre les années impaires et la capitulation du 8 mai 1945 les années paires. Cette année, le 11 novembre a donc été un moment de recueillement devant le Monument aux Morts pour les habitants de Chardogne accompagnés des enfants de l'école. Après le discours de Monsieur le Maire puis l'Appel aux Morts pour la France, tous ont chanté la Marseillaise. Ensuite, des médailles pour le Don du Sang ont été remises à Marie Christine Sissler et à Chantal Gautrot. Un vin d'honneur a clos cette émouvante manifestation.



Killian Ménard (à gauche) et Benoît Perrin

Deux jeunes rugbymen chardonnerais, Killian Ménard et Benoît Perrin, ont eu la grande fierté d'être sélectionnés parmi les meilleurs joueurs lorrains de moins de 17 et 19 ans pour se joindre à l'équipe de Lorraine OVALOR lors d'une tournée en Afrique du Sud, du 25 juillet au 5 août dernier.

Ce fut l'occasion pour eux de vivre une expérience unique en jouant plusieurs entraînements et matchs contre des joueurs sélectionnés au sein de différentes équipes de la région de Durban. Ils ont eu aussi l'immense plaisir d'assister à la rencontre des tri-nations à Durban, entre l'Afrique du Sud et la Nouvelle Zélande.

Outre ces rencontres amicales, mais d'un haut niveau sportif, Benoît et Killian ont pu profiter de visites variées autant qu'intéressantes : réserve d'animaux, safari, le Grand Stade de Durban, un camp de Zoulous, le musée de Nelson Mandela à Johannesburg, ...

Au cours des différents déplacements, ils ont découvert des paysages très différents : de la savane autour de Johannesburg à la végétation tropicale en bordure de mer à Durban, en passant par des paysages enneigés à l'intérieur du pays (il ne faut pas oublier que, là-bas, c'était l'hiver).



Au cours de ces visites comme lors des rencontres sportives, nos deux ados ont apprécié le contact avec la population locale ainsi que les « troisièmes mi-temps » avec chants et danses au rythme endiablé. Ils sont rentrés de ce long voyage de 10 000 km avec des souvenirs plein la tête qu'ils ont déjà partagés avec leur famille et leurs copains du Bar-le-Duc Ovalie Club.

En conclusion, Benoît et Killian tiennent à remercier très sincèrement tous les partenaires sans qui leur projet n'aurait pas vu le jour: les entreprises locales et des environs ainsi que toutes les personnes du village et des alentours leur ayant acheté des tee shirts.

Il faut encore ajouter que de nombreux jeunes du village font partie du Bar-le Duc-Ovalie Club: Quentin et Rémi Caffarel, Guillaume Platel, Killian Ménard, Benoît et Vincent Perrin, Robin et Félix Brayer, Quentin Delassue, Tomy Sanchis, Cody Chrétien. Chardogne et le rugby, c'est une affaire qui roule!



Marcher des jours entiers dans le désert, dormir à la belle étoile, traverser des paysages somptueux, franchir d'immenses dunes, vivre avec le soleil et la chaleur, être totalement coupé du monde, c'est l'aventure qu'avaient choisi de vivre Véronique et Alain PLATEL, pendant une semaine dans le désert du Sud Marocain.



Au petit matin, après une nuit à la belle étoile, au milieu de nulle part



20 Km de marche par jour

Les 24h du Mans Rollers



Rouler sur des rollers : **Un vrai sport !**

Rouler pendant 24 heures : **Un grand défi !**

Rouler sur le mythique circuit des 24 heures du Mans : **Sensationnel !**

Passer la ligne d'arrivée en bonne forme : **Quelle joie !**

Se faire un immense plaisir : **C'est le but !**

Plusieurs Meusiens, dont 2 Chardonnerais, ont participé à cette grande épreuve sportive, qui s'est déroulée sur le célèbre circuit de 24 heures du Mans. Pendant 24 heures, ils ont avalé les kilomètres.



de gauche à droite sur la photo : Alain PLATEL, Philippe ROUY, les 2 Chardonnerais, et Sophie WEBER de Bar le Duc

Quelle joie de franchir la ligne d'arrivée après 24 heures d'efforts !

Marcel Sissler pratique le tir sportif depuis environ 25 ans. Après avoir pratiqué différentes disciplines de tir aux armes de poing, il a découvert le tir aux armes anciennes. Après un fort beau parcours, puisqu'il s'est classé vice-champion de France en 2007 et 2008, Mr Sissler est devenu champion de France en 2009. Nos sincères félicitations.

- * armes de poing : pistolet/revolver
- * armes d'épaule : fusil/carabine

L'année prochaine, les championnats de France auront lieu à Volmerange les Mines (57).

Vous pouvez visiter les installations du stand de tir tous les dimanches matin de 9h à 12h
Chemin de Vaux le Comte à Bar le Duc



Le couleurs de Chardogne

A l'occasion du Tournoi des Ducs, manifestation sportive rassemblant les rugbymans de la région, des maillots ont été offerts par le Conseil Municipal aux jeunes sportifs de notre village.

En effet, une douzaine d'enfants de notre commune pratiquent avec assiduité le Rugby au sein du Bar-Le-Duc Ovalie Club.

Ce groupe de jeunes très soudés souhaitaient lors de ce tournoi jouer sous les couleurs de CHARDOGNE.

Leur vœux fût exaucé la veille du Tournoi lorsque le Maire et des membres du Conseil sont venus leur remettre des maillots portant leur nom "LES CHARDOGNARDS" et le blason de notre village.

Cette manifestation a eu lieu au stade de Rugby de la Côte Ste Catherine, où dans un discours Benoît HACQUIN les a félicités pour l'attachement qu'ils portent à leur village, et leur courage dans la pratique de ce sport rude mais porteur de valeurs de solidarité et de respect.



Nos jeunes "CHARDOGNARDS" très touchés de ce geste ont promis de porter haut les couleurs de Chardogne, promesse qu'ils ont tenue le lendemain en arrivant deuxième du Tournoi des Ducs."



Mairie de Chardogne

Téléphone Fax: 03.29.78.50.26

Le Maire assure sa permanence les mercredis de 18h 30 à 19 h 30.

La permanence du secrétaire de mairie est ouverte tous les mercredis de 18 h à 19 h 30.

En cas d'urgence, s'adresser au maire ou à ses adjoints.

C.O.D.E.C.O.M.

Contacts

Bureaux : 35 rue du Docteur Nève à Bar le Duc

Adresse postale : 10 rue Lapique BP 60559
55012 Bar le Duc CEDEX
☎ 03.29.79.56.09

Service Environnement, Eau, Assainissement :

En cas d'urgence : 03.29.79.56.00

Compétences de la CODECOM :

La CODECOM possède les compétences pour l'eau, l'assainissement, l'action sociale, la collecte des ordures ménagères et le ramassage des gros objets.

Une réflexion est en cours pour la prise de compétence dans les domaines du sport et de la culture.

Assainissement :

Concernant la commune de Chardogne, monsieur le Maire a demandé à la CODECOM de procéder à une étude de zonage. Ce qui sera fait courant 2010.

Déchetterie Ressourcerie :

Le projet d'une déchetterie ressourcerie sur le territoire de Varney est abandonné. Un aménagement de la déchetterie actuelle est envisagé, ainsi que son extension sur l'emplacement de la cuisine centrale après le déménagement de celle-ci sur la ZAC de la Grande Terre.

Location de la salle communale

La salle communale peut être louée en journée (elle doit être libérée pour 22 h) pour les tarifs suivants :

du 1^{er} mai au 30 septembre : 90 euros

- du 1^{er} octobre au 30 avril : 120 euros

Une caution égale au montant de la location sera demandée à la remise des clefs.

Contacteur : Annie LEJEUNE ou Astrid BRAYER

Location de matériel communal

10 tables et 20 bancs achetés par la commune peuvent être loués aux habitants de Chardogne pour le tarif suivant :

- 1 table et 2 bancs pour 4 € le lot

- un chèque de caution de 130 €

Contacteur: Annie LEJEUNE ou Astrid BRAYER



Salle de spectacle :

Après l'abandon du projet de réhabilitation du Hall des Brasseries, trop coûteux, la CODECOM s'oriente vers la création d'une salle sur la ZAC de la Grande Terre.

CONCOURS D'AMENAGEMENT ET DE FLEURISSEMENT



Depuis 2006, l'Office de Tourisme, missionné par la CODECOM, organise le Concours d'Aménagement et de Fleurissement avec l'expertise technique de la Société Horticole. Ce concours a pour double objectif : de développer et de promouvoir le fleurissement dans le cadre de vie des 15 communes de la CODECOM de Bar le duc ; de rendre le territoire plus attractif aux yeux des touristes et donc plus accueillant.

En 2008, Mme HALFTERMEYER remportait le 1er prix de ce concours. En 2009, Mesdames HANOTEL, HACQUIN, HALFTERMEYER, PERCHERON ainsi que Mr PURSON Maurice ont représenté la commune et se sont vus remettre un diplôme d'encouragements.

Modalités de participation

Pour le concours d'Aménagement et de Fleurissement 2010, il suffira d'envoyer un bulletin d'inscription à l'Office de Tourisme Intercommunal de Bar le Duc et de ses environs avant le 15 juin 2010. A vos sécateurs !

Contact :

Office de tourisme Intercommunal de Bar le duc et de ses environs

Stéphanie Martignon, chargée du dossier
7 rue Jeanne D'Arc – 55000 Bar le Duc
Tél : 03 29 79 11 13 – Fax : 03 29 79 21 35

Mail : smartignon@wanadoo.fr
Site Internet : www.tourisme-barleduc.com

QUELQUES RAPPELS REGLEMENTAIRES

Constructions inférieures à 20 mètres carrés.

Relèvent d'une déclaration préalable de travaux les constructions ou travaux qui, sans changer la destination d'une construction existante, n'ont pas pour effet de créer une surface de plancher nouvelle ou qui ont pour effet de créer, sur un terrain supportant déjà un bâtiment, une surface de plancher hors œuvre brute inférieure ou égale à vingt mètres carrés. (Ex : appentis, véranda, ...)

Plantations en bordure de la voie publique

Tout propriétaire riverain d'une voie publique doit faire le nécessaire pour que ses plantations (arbres, branches, haies ou racines) ne débordent pas sur la voie publique et n'entravent pas la circulation des véhicules et des piétons.

Nuisances sonores

Il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des moteurs thermiques ou électriques sont autorisés aux jours et heures suivants :

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h
- le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

BIENVENUE:

Bienvenue aux nouveaux habitants qui nous ont rejoint dans le village en 2009. Très bonne intégration parmi nous.

EXAMENS :

Certains d'entre vous ont réussi leur examen de fin de cycle scolaire ou universitaire. Le recensement des récipiendaires n'est pas aisé. Que chacun reçoive nos compliments.